

COMMUNE DE POURLANS

PV DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 03/03/2025 à 19h30

L'an deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

Etaient présents :

M. BOUDOT Erwan, Mme FRESU Béatrice, M. GAY Rémy, Mme GUIPET Christine, Mme PARIZOT Evelyne, M. PIFFARD Gilbert, M. ROUSSEY Michel

Procuration(s) : Mme LAURIA Coralie donne pouvoir à Gilbert PIFFARD

Etai(ent) absent(s) : M. REVERDY Cédric

Etai(ent) excusé(s) : Mme LAURIA Coralie

- 1 - Approbation du PV du CM du 28/11/2025
- 2 - Désignation du secrétaire de séance
- 3 - Approbation du CFU 2025 (Compte Financier Unique)
Commune
Lotissement
- 4 - Affectation du résultat 2025 -
Commune
Lotissement
- 5 - FSL (Fonds de Solidarité Logement)
- 6 - ONF programme 2026 + devis
- 7 - Remboursement partiel loyer pylônes 1er semestre 2026 (suite à la vente du terrain)
- 8 - Organisation permanences du bureau de vote (élections municipales 2026)
- 9 - Organisation centenaire de la doyenne de Pourlans
- 10 - Questions diverses

Le quorum étant atteint

1 - Le compte rendu du 28/11/2025 a été approuvé à l'unanimité

2 - Désignation du secrétaire de Séance

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme GUIPET Christine

Le conseil municipal accepte à l'unanimité



3 - Approbation du CFU 2025 (Compte Financier Unique)
Délib n°2026/03/3/1

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - LOTISSEMENT

Le Maire ne prends pas part au vote et quitte la séance.

Sous la Présidence de l'adjoint au Maire, Erwan BOUDOT, le Conseil municipal vote et approuve à l'unanimité les résultats suivants :

Investissement

Dépense :

Prévu	73 947,17
Réalisé	42 982,57
Reste à réaliser	0,00

Recette :

Prévu	73 947,17
Réalisé	64 994,07
Reste à réaliser	0,00

Fonctionnement

Dépense :

Prévu	73 947,57
Réalisé	42 982,57
Reste à réaliser	0,00

Recette :

Prévu	73 947,57
Réalisé	42 983,14
Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture

Investissement :	22 011,50
Fonctionnement :	0,57
Résultat global	22 012,07

POUR : 7

CONTRE : 0

ABST : 0

4 - Affectation du résultat 2025 - LOTISSEMENT
Délib n °2026/03/3/2

Le conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire, les membres présents du conseil Municipal après avoir approuvé le CFU du budget lotissement de l'exercice 2025 en date du 03/03/2026.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat d'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement	0,17
- un excédent reporté de :	0,40
Soit un excédent de fonctionnement	0,57
- un excédent d'investissement	22 011,50
- un déficit des restes à réaliser	0,00
Soit un excédent de financement	22 011,50

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 :	0,57
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) :	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	0,57
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	22 011,50

POUR : 8

CONTRE : 0

ABST : 0

Approbation du CFU 2025 (Compte Financier Unique) - COMMUNE
Délib n°2026/03/3/3

Le Maire ne prends pas part au vote et quitte la séance.

Sous la Présidence de l'adjoint au Maire, Erwan BOUDOT, le Conseil municipal vote et approuve à l'unanimité les résultats suivants :

Investissement

Dépense :

Prévu	212 777,00
Réalisé	162 352,97
Reste à réaliser	0,00

Recette :

Prévu	212 777,00
Réalisé	87 557,76
Reste à réaliser	0,00

Fonctionnement

Dépense :

Prévu	315 979,00
Réalisé	152 500,86
Reste à réaliser	0,00

Recette :

Prévu	315 979,00
Réalisé	300 568,46
Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture

Investissement :	-74 795,21
Fonctionnement :	148 067,60
Résultat global	73 272,39

POUR : 7

CONTRE : 0

ABST : 0



Affectation du résultat 2025 – COMMUNE
Délib n°2026/03/3/4

Le conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire, les membres présents du conseil Municipal après avoir approuvé le CFU du budget de la commune de l'exercice 2025 en date du 03/03/2026.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat d'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement	14 422,32
- un excédent reporté de :	133 645,28
Soit un excédent de fonctionnement	148 067,60
- un déficit d'investissement	74 795,21
- un déficit des restes à réaliser	0,00
Soit un besoin de financement	74 795,21

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 :	148 067,60
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) :	74 795,21
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	73 272,39
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	74 795,21

POUR : 8

CONTRE : 0

ABST : 0

5 - FSL (Fonds de Solidarité Logement)

Délib n°2026/03/3/5

Le Maire présente le courrier reçu par le Département de la gestion du Fonds de solidarité logement (FSL) concernant une sollicitation de participation de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité :

- Et **ACCEPTÉ** que la Commune participe au Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour l'année 2026.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABST : 0

6 - ONF programme 2026 + devis :

Programme (parcelle 1 : 2 ha 49)

Cloisonnement sylvicole maintenance mécanisée + dégagement manuel de plantation.

Le programme s'élève à 3 540€ HT et le devis à 3 510.91€ HT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

7 - Remboursement partiel loyer pylônes 1er semestre 2026 (suite à la vente du terrain)

La société a versé début Janvier le loyer du premier semestre 2026. La signature de la vente a eu lieu le 3 Février, il a fallu rembourser la somme au prorata des jours trop versés (somme de 1 599.88€)

8 - Organisation permanences du bureau de vote (élections municipales 2026)

Un tableau est à établir pour compléter.

9 - Organisation centenaire de la doyenne de Pourlans

Le maire informe que Mme Adrienne DURANDOT deviendra centenaire le 17 mars 2026.

Une réception sera organisée à son honneur avec la famille (date à définir).

10 - Questions diverses

Néant

Séance levée à 21h30

Signatures :

Secrétaire de séance



Le Maire

